VERS UNE CULTURE DE LA COOPÉRATION

ENTRETIEN AVEC

ERIC PIOLLE



Eric PIOLLE est né le 6 janvier 1973 à Pau dans les Pyrénées-Atlantiques. Il est ingénieur, diplômé de l'Institut national polytechnique de Grenoble. Eric PIOLLE s'est engagé dans la vie publique en 2009, après une carrière de cadre dirigeant dans l'industrie. Conseiller régional Verts en Rhônes-Alpes de 2010 à 2014, Eric PIOLLE est élu Maire de Grenoble en 2014 en rassemblant les écologistes, plusieurs mouvements citoyens locaux, et plusieurs partis de gauche.

RÉSUMÉ

Face aux crises qui traversent notre société, nous devons entrer en résistance contre le repli sur soi. Pour cela, la démocratie doit se réinventer, s'expérimenter, s'essayer, notamment à l'échelle locale. A Grenoble, plusieurs expériences de participation citoyenne ont été lancées depuis 2015 : un dispositif d'interpellation et de votation citoyenne, des Budgets participatifs, des chantiers participatifs et solidaires, etc. L'objectif est d'apprendre à passer de la confrontation à la coopération, de construire une nouvelle culture démocratique.

Quelle est votre vision de la démocratie actuelle en France ?

Une démocratie vivante suppose la participation des habitant-es, l'expression d'idées, la diversité d'opinions, l'implication de toutes et tous dans la vie de la cité. Notre société est traversée par une crise multiforme et multirisque (biodiversité en déclin, creusement des inégalités, dérèglement climatique...). Ces crises déstabilisent nos sociétés démocratiques contemporaines avec pour les dirigeant-es un risque de dérives autoritaires, de concentration des pouvoirs et pour les citoyen-es, une perte de confiance dans leurs représentant-es, dans les corps intermédiaires... Elles peuvent également être l'occasion d'un rebond démocratique, d'une mise en mouvement des citoyen-nes avec l'envie de construire le monde d'après.

Ma certitude, c'est que nous devons entrer en résistance contre le repli sur soi, contre un individualisme grandissant qui fragmente, cloisonne, érige des murs, promeut la consommation à outrance pour un petit nombre, laissant sur le côté les plus vulnérables, fragilisant durablement nos ressources, nos biens communs.

« La démocratie doit s'expérimenter, se vivre, s'essayer. »

Le rôle de la puissance publique se déplace : elle doit inventer les nouvelles protections sociales tout en ouvrant les espaces de créativités qui libèrent l'initiative citoyenne. La démocratie doit s'expérimenter, se vivre, s'essayer. Le politique doit apprendre à lâcher prise, c'est-à-dire à faire confiance. Nous devons passer d'une démocratie de la délégation à une démocratie de l'action.

Les territoires, une échelle cruciale pour faire face aux grands défis du 21ème siècle ?

Je me suis engagé dans la vie publique car le décalage entre le niveau d'attente des citoyen-nes et la réalité des rythmes de l'institution devenait, à mes yeux, insoutenable... quelques soient les intentions des élu-es ! Il y a une nouvelle logique à impulser pour rattraper ce retard.

Les villes sont au cœur du changement, le premier échelon de la République, celui de la proximité. L'accord de Paris issu de la COP21 reconnait aux territoires et aux communes la fonction essentielle d'être les premiers

acteurs de la transition écologique. Au contact permanent et direct des habitant-es, les communes peuvent impulser le changement. Pour cela, les carcans législatifs trop rigides en matière d'expérimentation démocratique doivent évoluer, nous avons besoin des parlementaires pour cela.

« Les villes sont au cœur du changement, le premier échelon de la République, celui de la proximité. »

Par exemple, à Grenoble, notre dispositif d'interpellation et de votation citoyenne a été attaqué par la Préfecture puis annulé par le Tribunal administratif. Ce dispositif innovant donnait la possibilité aux citoyen-nes d'inscrire automatiquement un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal par un système pétitionnaire. S'engageait ensuite un espace de négociation avec les pétitionnaires pouvant aboutir soit à un processus délibératif, soit à la mise en place au niveau local d'un système de vote ouvert aux résident-es étrangers et aux jeunes de 16 à 18 ans. Cette esquisse locale d'un référendum d'initiative citoyenne, s'il était perfectible, a ouvert des possibles.

Cette aspiration démocratique, expérimentée localement à Grenoble dès 2015, a trouvé écho dans le débat national, notamment au moment des mouvements sociaux qui traversent le pays depuis près de 2 ans. Les Villes sont des pionnières, la loi doit le reconnaitre.

Concrètement à Grenoble, si vous deviez nous parler d'une ou deux expériences qui illustrent votre action ?

La clé est la volonté politique : sans elle rien n'est possible et aucune vieille habitude ne bougera. Il faut pour cela s'entraîner, sans croire à l'existence de solutions toutes faites à appliquer. Dès 2015, la Ville de Grenoble a mis en place des Budgets participatifs, faisant ainsi partie des premières initiatives en France avec Paris, Rennes, Montreuil. Une partie du budget municipal a pour cela été dédiée à l'initiative citoyenne et à la décision des Grenoblois-es. Les habitant-es de plus de 16 ans, de toutes nationalités, ont ainsi la possibilité de proposer chaque année des projets et de décider, lors d'un vote annuel, de l'affectation de ce budget. Des centaines de projets ont ainsi vu le jour. Ces initiatives citoyennes traduisent les aspirations des Grenoblois-es

pour une ville solidaire, accueillante et attentive aux autres, résiliente, qui redonne de la place à la nature.

Grenoble a ainsi accueilli « Drac la Dragonne », une monumentale aire de jeux en bois en forme de dragonne conçue avec les habitant-es, unique en son genre, avec sur son dos les mots et les rêves des enfants du quartier. C'est aussi un théâtre de verdure pour partager des manifestations culturelles en plein air, l'apparition de plus de 500 nichoirs partout dans la ville, ou encore du mobilier au bord de l'eau pour reconquérir nos berges. Ce sont encore des frigos solidaires, des cuisines fixes et mobiles pour les personnes en précarité, ou encore des lieux d'accueil solidaires proposés par et pour des habitant-es de la rue.

Autre projet participatif enthousiasmant, la mise en œuvre depuis 2017 de chantiers participatifs, solidaires, collaboratifs et partagés : les Chantiers Ouverts au Public (COP). Si l'espace public est un bien commun, il doit se construire comme tel. L'objectif des COP est d'encourager la capacité de chacun-e à agir sur son cadre de vie, à aménager des espaces temporaires ou pérennes, conformes aux usages et aux envies des habitant-es. Ils font évoluer les usages, développent une vision commune des espaces et modifient profondément les relations entre les habitant-es et les agent-es de la Ville.

Fabrication de mobilier ludique, embellissement d'une place ou encore la réalisation par un groupe d'enfants d'une fresque choisie par près de 200 habitant-es : autant de projets qui ont permis la réappropriation conviviale de lieux par les habitant-es. L'espace public appartient à tou-tes, chacun doit pouvoir contribuer à l'embellir et l'agrémenter, dans un cadre bienveillant et sécurisé par la collectivité. Petit à petit émerge une culture de l'espace public comme bien commun. Ici, l'intérêt général s'incarne et se partage.

Quels principaux enseignements tirez-vous ?

L'histoire de Grenoble est d'être un vivier associatif, un terreau d'innovations sociales et démocratiques. Le rôle de l'élu-e doit continuer à se conformer aux règles qui s'appliquent à chaque citoyen-ne : transparence, éthique, accès à l'information, non cumul des mandats exécutifs, limitation des indemnités et sobriété du train de vie.

Ensuite, il faut voir la diversité des habitant-es comme une chance. Cela veut dire diversifier les instances, les espaces de dialogue et de construction proposés, pour correspondre au plus grand nombre. Il faut ainsi développer les pratiques de tirage au sort de citoyen-nes, la création de commissions mixtes paritaires réunissant élu-es et citoyen-nes, les chantiers ouverts au public…

Il nous faut enfin reconnaitre la finesse de la participation citoyenne : c'est un chantier perpétuel à engager avec détermination et humilité. J'assume d'avoir le droit à l'erreur, le droit d'apprendre. C'est le pari de la confiance, autant de l'institution que des citoyen-nes. Nous devons apprendre à passer de la confrontation à la coopération, à des espaces de négociation. C'est une nouvelle culture de coopération démocratique, entre institutions, habitant-es et monde associatif, qu'il nous faut créer.

« J'assume d'avoir le droit à l'erreur, le droit d'apprendre. »

Quelles leçons pour l'avenir ?

Comme le dit Edgar Morin, « Nous avons dénoncé. Le moment est venu d'énoncer. » La ville de demain doit être pensée au croisement des expertises d'usage, des savoirs, des idées, des représentations sociales des habitant-es, des imaginaires collectifs. Notre défi, face aux crises, est de transformer le pouvoir institutionnel au cœur des territoires avec les habitant-es et les forces vives. Nous avons une nouvelle culture démocratique à mettre en place. C'est enthousiasmant !

Cet entretien fait partie de l'ouvrage collectif coordonné par Décider ensemble « La démocratie bousculée. Quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ? ».